

ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Vendredi 18 juin 2021

Etaient Présents :

- Education Nationale : Mme (Directrice – CM1/CM2b) – Mme LCPa) – Mme S (CP/CE1) - Mr B (CE1a) – Mme C (CE2b) – Mme G (CM1/CM2a) – Mme C (CM1/CM2c) – Mme B (CM1/CM2d) –
- Municipalité : Mme F (1ere Adjointe)
- Parents élus : Mr P, Mme L F, Mr G, Mr B, Mr B, Mr P, Mme D, Mme P

Excusés :

- Mme L (IEN) – Mme L (CE2a)- Mme C (CPb) - Mme N (CE1b)- Mme R (CM1/CM2b)- Mme L F (CE2a)- Mme A, Mme R, Mr G, Mr T, Mme K, Mme L, Mme O, Mme L

ECOLE

La directrice précise qu'au vu de la situation sanitaire et des nouvelles directives du mois de juin, ce troisième et dernier conseil d'école de l'année se tient en présentiel avec une jauge limitée à 20 personnes.

1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Ecole précédent (12/02/2021)

Vote contre : 0 Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

2) Sécurité : exercices d'évacuation et PPMS

Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) est partagé en deux points : les risques majeurs et l'attentat intrusion.

1. PPMS « risques majeurs » : est à mettre en place dans le cas d'un accident de camion contenant des substances chimiques, d'une tempête ou d'une inondation. Nous devons nous confiner à l'intérieur de l'établissement. Le confinement se fait dans chaque classe. Un exercice aura lieu durant l'année. En cas d'alerte, les parents sont priés de ne pas « envahir » la ligne téléphonique de l'école et de ne pas venir chercher leur enfant à l'école. En général, un confinement dure entre 2 et 3 heures.
2. PPMS « attentat / intrusion » : est à mettre en place en cas d'intrusion malveillante. Il existe deux exercices différents : un exercice de confinement et un exercice de fuite. Le premier a été réalisé le 15 octobre 2020 dans chaque classe. Les élèves se cachent sous les tables ou contre les murs de façon à ne pas être vus par les ouvertures de classes. Le travail avec les enfants a été également axé sur le silence total dans chaque classe. Cet exercice a été explicité en amont par les enseignants. L'exercice a duré 15 minutes. Des alarmes ont été installées dans les classes pour pouvoir faire le deuxième exercice. Elles sont différentes de l'alarme incendie, elles sont à la fois lumineuses et sonores. L'école est évacuée en totalité (maternelle et élémentaire) vers le square du restaurant scolaire. Avec les travaux qui ont actuellement lieu dans cette zone, le point de rassemblement était la pelouse derrière La Grange. Cet exercice « fuite » a été réalisé le 8 juin. Tous les élèves de l'école élémentaire ont été évacués sans précipitation ni bousculade par la porte arrière de l'école vers le restaurant scolaire puis la pelouse. Cet exercice a été explicité en amont par les enseignants aux élèves. L'évacuation a duré 2'30 et tout s'est bien déroulé.

Trois exercices incendie ont également été réalisés au cours de l'année scolaire. Le dernier a eu lieu le jeudi 3/06 à 15h00 (durant la sieste des maternelles). Tout s'est bien déroulé. Le temps d'évacuation des classes a été de moins d'1 min 30 sec. Le système d'alarme incendie fonctionne correctement. La directrice consigne ces exercices dans un registre de sécurité.

3) Effectifs de l'école pour l'année scolaire 2021-2022 par niveau

A ce jour, les effectifs prévus par niveau à la prochaine rentrée en septembre 2021 sont : CP 49, CE1 46, CE2 57, CM1 43, CM2 60 soit 255 élèves pour 11 classes.

La directrice précise que cette situation évoluera certainement d'ici la rentrée car les mouvements (inscriptions / radiations) sont souvent nombreux et imprévisibles durant l'été.

La structure des classes prévue pour la rentrée 2021-2022 est sensiblement la même que cette année scolaire. La répartition des enfants sera communiquée aux familles le jour de la pré-rentrée des enseignants (mercredi 01/09/2021). En effet, selon les effectifs réels constatés fin août, la structure peut évoluer et donc l'affectation des élèves et des enseignants sur chaque classe également. Néanmoins, l'équipe enseignante, a commencé à travailler sur la nouvelle répartition en suivant les deux priorités nationales qui sont : des classes de CP et de CE1 à 24 élèves maximum et l'école inclusive c'est-à-dire l'accueil de tous les élèves pour que chacun puisse profiter des meilleures conditions d'apprentissage avec ses pairs.

La directrice informe qu'en septembre 2021, l'équipe accueillera deux nouvelles enseignantes, Mesdames L G et G sur les postes de Mesdames N et L.

Monsieur B interroge sur une éventuelle fermeture de classe l'an prochain. La directrice informe que l'école n'était pas concernée par une fermeture conditionnelle ; la prévision d'effectifs remontée au DASEN en décembre 2020 était de 270 élèves. Des inscriptions peuvent encore avoir lieu durant les vacances scolaires d'été.

4) Renouvellement du projet d'école 2020-2025 et du PEDT

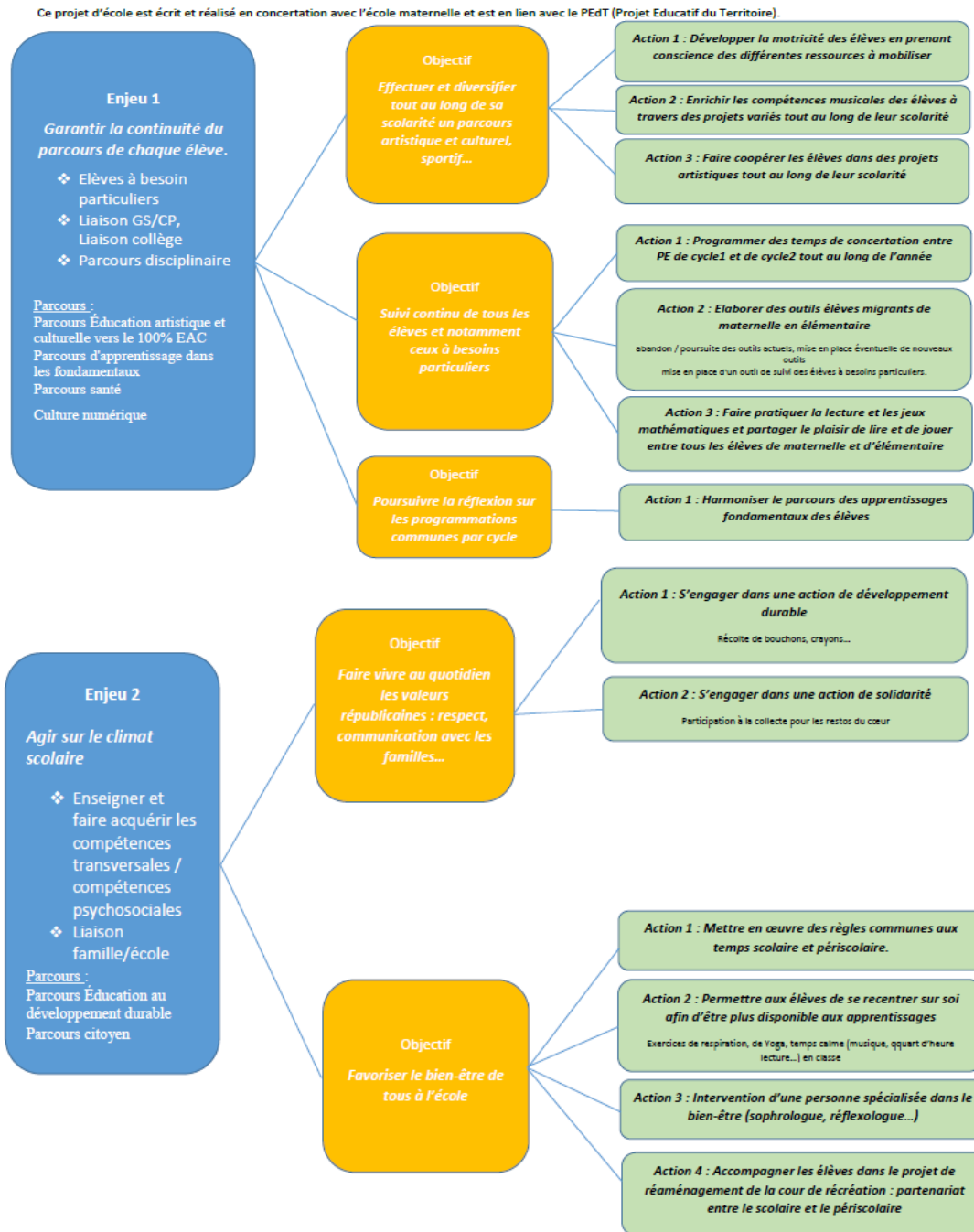
Comme expliqué lors du précédent conseil d'école, le Projet d'école est commun à l'école maternelle et élémentaire et est remis aux membres du Conseil d'Ecole. Le nouveau projet que nous allons vous présenter est valide sur la période de 2020 à 2025. Tout au long de l'année scolaire, les équipes enseignantes du groupe scolaire se sont concertées afin de définir les nouveaux enjeux, les objectifs et les actions qui guideront les différents projets de classe de l'école dans les années suivantes.

Le projet d'école a comporté 4 phases essentielles.

- La phase de diagnostic et d'auto-positionnement qui a permis de situer collectivement l'école au regard des enjeux et des objectifs du projet académique. Notre synthèse est la suivante : « La force de l'école réside dans les projets proposés notamment par la commune dont l'équipe se saisit pour développer une culture, susciter la curiosité, mieux connaître l'environnement et partager les valeurs de la République.

Cependant, la continuité du parcours de l'élève mérite une nouvelle réflexion notamment sur l'harmonisation des outils tout en laissant une liberté pédagogique. L'attention portée au bien être de chaque élève et les relations école/famille pourraient être renforcées. »

- La définition des enjeux collectifs indiquant ce qui se joue pour les élèves, en contribuant collectivement au sein de l'équipe et au niveau de l'école ;
- La définition des objectifs opérationnels en lien avec les parcours (culturels, artistiques, EPS...) les domaines du socle et objectifs pédagogiques ;
- Les actions qui sont concrètes, évaluables, liées avec l'objectif visé ; les actions sont revues et discutées chaque année ;



Monsieur G interroge sur l'enseignement du « Savoir nager » à l'école. La directrice informe à nouveau que l'école n'est pas prioritaire sur les créneaux de piscine et les piscines reçoivent trop de demandes et ne peuvent toutes les accepter. Cette année, un créneau était réservé pour les CM2 le vendredi après-midi, la situation sanitaire en a décidé autrement.

Les membres du conseil d'école procèdent au vote du projet d'école 2020-2025.

Vote contre : 0 Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

En parallèle de la construction de notre projet d'école, le PEdT a également été renouvelé.

Il a pour vocation de réunir l'ensemble des structures fréquentées par les enfants au cours de leur journée/semaine. Le but était de définir les enjeux et les priorités.

Le PEdT préexistait déjà sur la commune ; il a été renouvelé mi-juin, et est en cours de validation conjointe par les services de jeunesse et des sports et de l'éducation nationale.

Les objectifs du précédents PEdT étaient :

- Assurer la sécurité dans les déplacements des enfants
- Rendre les enfants éco citoyens

Les objectifs suivants ont été ajoutés :

- Développer le savoir vivre ensemble : intervention de l'association « Colosse aux pieds d'argile » pour sensibiliser les enfants au respect des différences ;
- Favoriser le bien-être et l'estime de soi ;

- Lutter contre la sédentarité et encourager les enfants à exercer une activité physique ;

Le PEdT est piloté par un comité de pilotage où chaque structure est représentée afin que chacune aille dans le même sens, comme par exemple en ce qui concerne les règles de vie des enfants en tout lieu. Les objectifs du PEdT et du Projet d'école se recourent.

5) Projets pédagogiques de l'année scolaire 2020-2021

Les projets pour toutes les classes :

- Projets en coopération avec la Flume :
 - o Cycle 2 (deux projets distincts) => un projet autour du conte en collaboration avec la Flume. Un second sur le bien-être à l'école.
 - o Cycle 3 => projet autour de l'orchestre symphonique.
- Bibliothèque municipale (5 parcours dans l'année scolaire) : toutes les classes → lorsque c'est possible. Les élèves ont pu y retourner dès le mois de décembre, malgré le contexte. La directrice remercie l'équipe de la bibliothèque.
- Les Incorruptibles : toutes les classes
- Rallye-lecture et/ou Mathéros : toutes les classes
- Projet « Un chemin, une école » avec étude et création de randonnées pédestres → projet validé par l'Inspection, qui a débuté fin janvier et qui s'est terminé cette semaine avec la découverte de la randonnée pédestre pour toute l'école, avec une intervenante, Mme Claire Crublet.
- Intervention des étudiants STAPS pour 3 séances en cycle 3 puis stoppée pour cause de situation sanitaire
- Séquence de natation pour tous les élèves de CM2 : le vendredi de 15h15 à 15h45 à la piscine de Montfort → annulée pour cause de situation sanitaire
- Intervention en CP par le biais de la MGEN sur le thème de l'égalité fille/garçon
- Intervention d'une hypno thérapeute au cycle 2 → l'équipe enseignante remercie la mairie qui a transformé la ligne budget transport par ces interventions: travail sur la gestion des émotions pour les 2 classes de CP et de CP/CE1, mettre des mots sur ses émotions, les exprimer, les canaliser... 2 séances d'1h15 pour chaque classe
- Balade contée à Brocéliande pour les CE2 le mardi 29/06
- Projet Thomas Pesquet au cycle 3
- Ludothèque
- Visite de l'instrumentarium du Rheu pour tous les CP un matin : présentation des instruments, parcours musical, découverte de l'instrument et essais

MUNICIPALITE

1) Remerciements

- Services techniques : L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement Messieurs M et D pour leur implication au sein de l'école dans la réalisation des travaux et de la maintenance. La directrice précise que les services techniques sont à l'écoute de l'école et très réactifs.
- Projet culturels : Le partenariat avec la bibliothèque municipale est très apprécié de l'équipe enseignante. Mme F (responsable pôle culturel) propose aux classes diverses activités (Ciné-concert, ateliers autour du cinéma). Les collègues souhaitent que ces activités perdurent car elles sont d'une grande qualité.

2) Crédits alloués à l'école par la mairie pour l'année 2021

✓ *Fonctionnement :*

- 8 412,52 € pour les fournitures scolaires, soit 30,36 € par enfant,
- 1 166,88 € pour les transports collectifs, soit 106,08 € par classe,
- 956,76 € pour les livres et fichiers, soit 3,56 € par enfant,
- 769,16 € pour les animations et sorties pédagogiques versées via l'APE, soit 2,78 € par enfant.

La directrice remercie la municipalité pour les crédits alloués à l'école qui sont sensiblement les mêmes tous les ans et permettent d'assurer l'équipement des élèves en fournitures scolaires.

3) Investissement prévus par la mairie pour l'année 2021

L'équipe enseignante est tout à fait consciente que les demandes sont nombreuses cette année, c'est pourquoi nous avons priorisé ces demandes dans chaque domaine afin que les autres puissent peut-être être anticipées pour l'année suivante. Certaines demandes ont émergé cette année notamment liées au contexte sanitaire actuelle.

Les demandes d'investissement souhaitées sont les suivantes :

Travaux : Réfection totale et réaménagement de la bibliothèque ; changement de la porte d'entrée de la classe de Mr B ; Installation de sanitaires supplémentaires dans l'école à l'extérieur + réfection des sanitaires T9 et T10+ adapter les sanitaires à la taille des enfants de CP ; réfection du sol du bureau de direction ; pose d'un store enrouleur opaque sur la porte vitrée de Mme B afin de protéger de la chaleur et du soleil ; installer une serrure sur la porte intermédiaire, un store et un verrou sur l'armoire de la classe de Mme S ;

Équipement informatique : Installation d'un VPI dans la classe de Mme L ; Remplacement de plusieurs postes informatiques : un poste maître pour Mr B ; 5 postes élèves pour Mr B, Mme N et Mme C + les licences; changement des switchs avec plus de ports dans toutes les classes pour avoir Internet sur tous les ordinateurs; achat d'une enceinte bluetooth transportable pour la salle de sport ; installation d'un 2^{ème} copieur pour la maternelle ; remplacement du meuble de la classe mobile devenu obsolète.

Dans l'attente, plan de relance numérique.

Dans la cour : Installer deux bancs sous le préau et une table afin que les élèves puissent dessiner

Mobilier : acquisition d'un tabouret à roulettes pour Mme C, remplacement du mobilier de rangement pour Mme C ; acquisition d'un chariot à roulettes avec un lot de 30 dictionnaires à se partager dans les classes ; récupérer des balles de tennis usagées pour mettre aux pieds des chaises pour les classes de Mmes G, L, B ; acquisition de tabourets culbuto supplémentaires pour les classes de Mmes M et C ; remplacement des chaises qui grincent, pose de tablettes pour poser des ordinateurs

Toute l'équipe enseignante remercie la municipalité pour tous les investissements précédents déjà réalisés qui ont permis d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Madame F ajoute qu'il est également prévu des équipements informatiques pour la classe Rased, ainsi que le remplacement de toutes les lumières

Questions

- *Il s'agit plus d'une problématique soulevée à plusieurs reprises concernant des problèmes de comportements de la part de certains élèves, notamment chez les CM. Les représentants de parents ont eu des remontées de parents concernant des injures ou comportements irrespectueux voir vulgaires envers leurs enfants. Les parents voudraient s'assurer que leur enfant trouve une écoute attentive auprès des équipes périscolaires et enseignantes, et que le problème est pris en compte. Car, parfois les enfants ne se sentent pas soutenus lorsqu'ils font part de tels incidents. Ils ont eu notamment remontée d'une élève de CM n'ayant pas été entendue par l'animateur lors de l'incident alors qu'elle était particulièrement choquée par les propos que venaient d'avoir envers elle et son amie deux autres élèves de CM. Les parents souhaiteraient également savoir quelles mesures sont prises envers les enfants auteurs de ces comportements, ainsi que les mesures de prévention éventuellement mises en place ou envisageables. Même si les représentants de parents savent que cette problématique est déjà connue et que des actions sont certainement déjà mises en place, ils jugent utile de soulever à nouveau le problème.*

Au niveau de l'école, les enfants sont écoutés par l'équipe enseignante : l'enseignant de la classe écoute également les témoins (de la classe ou d'autres classes). Selon l'évènement, l'enfant présente ses excuses, parfois il écrit des excuses, voire les lit aux camarades ; les parents sont informés lorsque la situation est fréquente ou trop grave, la directrice en est également informée dans ce cas-là.

Dans le cadre de l'EMC, les élèves ont des séances de prévention face à ses comportements, adaptées en fonction des besoins et de l'âge. Cependant, l'équipe enseignante souligne l'importance de la co-éducation (parent/enseignant/périscolaire= animateurs), du partage du même langage et du comportement attendu de leur enfant. La directrice précise que seule une minorité de parents ne se saisit pas de cette co-éducation et mais que cela met en difficulté toute la communauté éducative.

Il y a le temps de transition périscolaire/scolaire à 14h qui pose des difficultés : l'équipe enseignante gère soit les conflits du midi soit les blessures ;

Madame F informe les parents d'élèves qu'un comité consultatif des usages des services périscolaires a été mis en place dans ce but et qu'un outil de liaison également pour permettre aux enseignants de savoir ce qui s'est passé.

Si les élèves ne se sentent pas écoutés, il faut faire remonter ! Le périscolaire ne peut mener sa mission à bien qu'en connaissance de cause ; il faut être informé pour recadrer.

Les parents sont alertés par l'école quand la limite est atteinte.

Madame G ajoute que des enfants attendent 14 heures pour dire ce qui s'est passé sur le temps périscolaire.

Un parent interroge sur la réponse donnée par les animateurs par rapport à des problèmes de comportement car les enfants ne se sentent pas entendus.

Mme D propose de sensibiliser les animateurs aux différentes problématiques. Le sujet sera à aborder en réunion de rentrée afin que chacun respecte les mêmes règles.

Cette année, un animateur est référent pour 2 classes. Ce fut un point très positif, car chacun savait à qui s'adresser. L'équipe enseignante et les parents d'élèves demande la reconduction des référents à la rentrée.

La stabilité de l'équipe d'animation a également permis que les règles soient mieux respectées.

- *Concernant les menus de la cantine pour les enfants suivant un régime alimentaire autre (ex : sans viande, sans porc, ...) : des produits de substitution sont-ils proposés à la place des produits carnés? (a priori ce n'est pas le cas aujourd'hui) Si non, cela est-il envisageable ? Serait-il possible alors d'afficher ce menu spécifique avec l'autre dans un souci de transparence pour les parents?*

Madame F informe que c'est une question relevant du CCU, cette instance a été créée pour cela.

Suite à l'enquête du CCU, cela est peu remonté.

Il faudrait faire deux menus, il y a beaucoup d'élèves et le contexte est contraignant, cela n'est techniquement pas possible. Ils ont un peu plus des autres plats proposés à la place.

La cantine est un service qui doit convenir au plus grand nombre mais reste un service.

- *Concernant le soin aux enfants sur le temps périscolaire : Les animateurs ont-ils des consignes spécifiques par rapport au protocole sanitaire quand un enfant se blesse ou s'écorche dans la cour? Ont-ils le matériel nécessaire pour soigner les petites plaies et écorchures? Nous nous permettons de poser la question car un enfant s'est vu refuser de soigner ses écorchures par un/une animateur/rice qui lui a indiqué ne pas pouvoir le faire à cause du protocole sanitaire, d'où notre étonnement.*

Madame F partage son étonnement, qui a été transmis, et partagé par l'équipe d'animateurs. Les animateurs ont tous été questionnés et aucun d'entre eux n'a fait cela. Il faudra en savoir plus sur le cas précis ce qui n'est pas du ressort du conseil d'école.

Les consignes sanitaires liées au covid n'ont pas d'incidence sur le soin des écorchures.

Un parent suggère qu'il serait confortable que les parents puissent communiquer avec les animateurs sans passer par Mme L G,

Il est suggéré par les représentants de parents que chaque animateur ait une boîte mail. Les parents indiquent qu'il est plus facile de communiquer avec les enseignants qu'avec les animateurs.

Différentes propositions sont suggérées : communiquer lors de la réunion de rentrée de l'école, présence des animateurs lors de la réunion de rentrée, communication par le biais des représentants de parents d'élèves, cahier de liaison du périscolaire.

Mme S suggère Klassroom comme moyen de communication avec le service périscolaire d'autant plus que cet outil fait partie du plan de relance numérique demandé.

Séance levée à 20h00

Enseignante

Directrice

Mme C K

Mme D M